

Agriculture et biodiversité

Formation « *Savoir accompagner les agriculteurs vers un équilibre entre préservation de la biodiversité et production* » - 27, 28, 29 septembre 2010 - FRCIVAM Bretagne

Définition de la Biodiversité

La biodiversité, ou diversité biologique, est la variété et la variabilité de tous les organismes vivants.

- la variabilité des espèces et de leurs formes de vie.
- la variabilité génétique à l'intérieur des espèces et de leurs populations.
- la diversité des complexes d'espèces associées et de leurs interactions, et celle des processus écologiques qu'ils influencent ou dont ils sont les acteurs.

UICN, Costa Rica, 1988

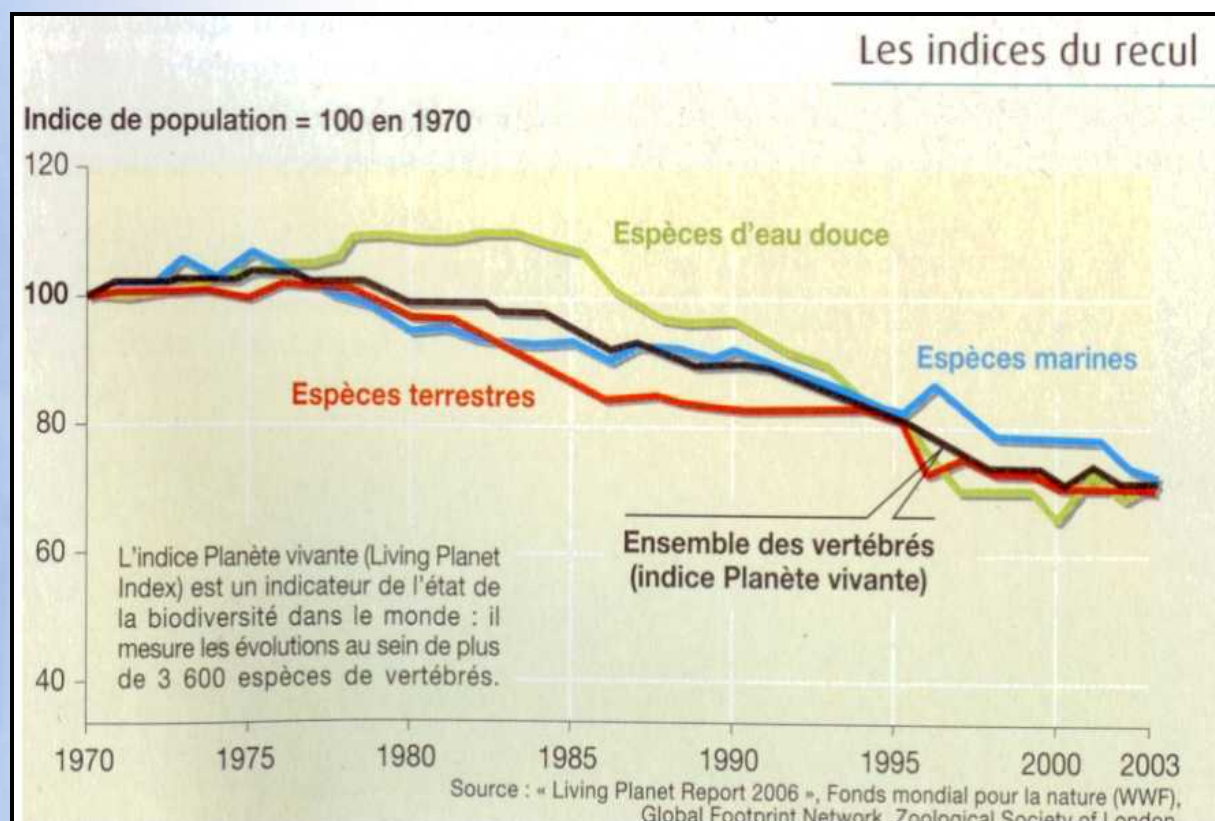
Environ 1,9 millions d'espèces vivantes connues.

Mais sans doute plutôt 3 à 10 millions.

« La richesse de cette somme est dans le jeu complexe des interrelations. La biodiversité est un réseau de réseaux. ».

R. Barbault Mnhn.

Erosion de la biodiversité



L'agriculture : source de biodiversité ou menace ?

La déprise agricole

La déprise agricole est également une cause d'érosion de la biodiversité.

L'abandon des parcelles cultivées conduit à une augmentation de la biodiversité dans une première phase, de 0 à 20 ans. Après 20 ans, la biodiversité décroît à nouveau.

L'abandon des prairies et pelouses conduit directement à une diminution de la biodiversité.

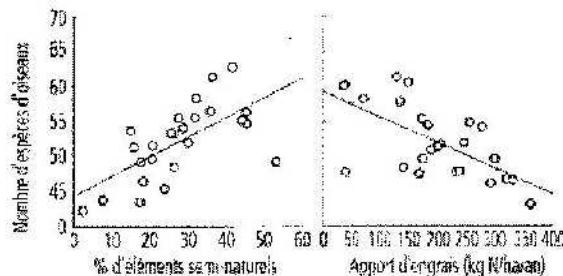
L'intensification agricole

Intensification =

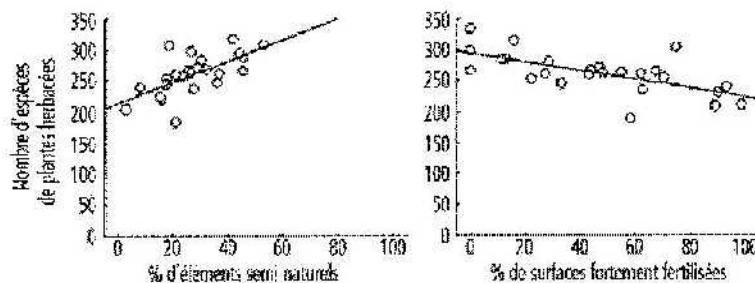
- fragmentation
- homogénéisation
- simplification des paysages

Des effets souvent positifs de l'hétérogénéité du paysage et négatifs du niveau d'intensification des systèmes agricoles, observés pour une large gamme de paysages européens sur la richesse spécifique de divers groupes d'organismes

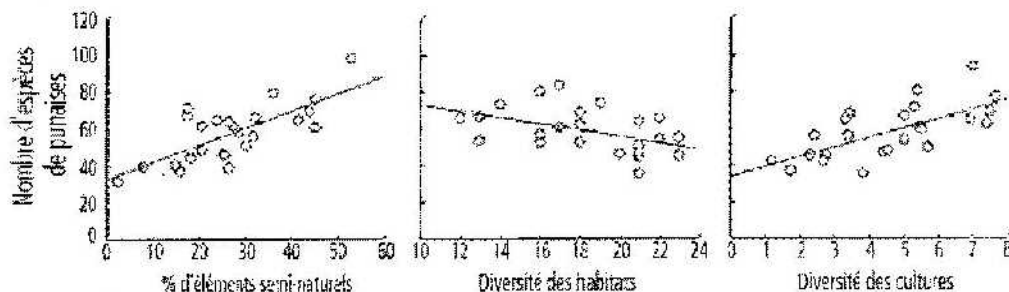
Oiseaux : effets majeurs du % d'éléments semi-naturels et du niveau de fertilisation



Herbacées : effets du % d'éléments semi-naturels et du % de surface en cultures fortement fertilisées



Arthropodes : effets du % d'éléments semi-naturels, de la diversité des cultures et de celle des habitats semi-naturels



Synthèse des résultats obtenus dans 25 paysages de 16 km² localisés dans 7 pays européens : France, Belgique, Hollande, Allemagne, Suisse, République Tchèque et Estonie (d'après Billoret et al., 2008).

La biodiversité : fournisseur de services agrosystémiques

Quand la biodiversité diminue, le milieu fournit moins de services agrosystémiques.

Par exemple :

- Les haies sont moins efficaces, elles filtrent moins les nitrates et les pesticides, empêchent moins l'érosion.
- Il y a moins d'interactions biotiques.
- La vie du sol décroît. Il fournit moins de ressources.

Comment préserver la biodiversité en agriculture ?

L'écosystème

L'écosystème = biotope + biocénose

- **Biotope** : Facteurs physico-chimiques, température, humidité, lumière, teneur en oxygène, en gaz carbonique, etc
- **Biocénose** : Ensemble des êtres vivants capables de vivre dans le biotope où elles se trouvent (plantes + animaux)

C'est une entité en équilibre dynamique et en constante évolution ⇒ **un agrosociosystème.**

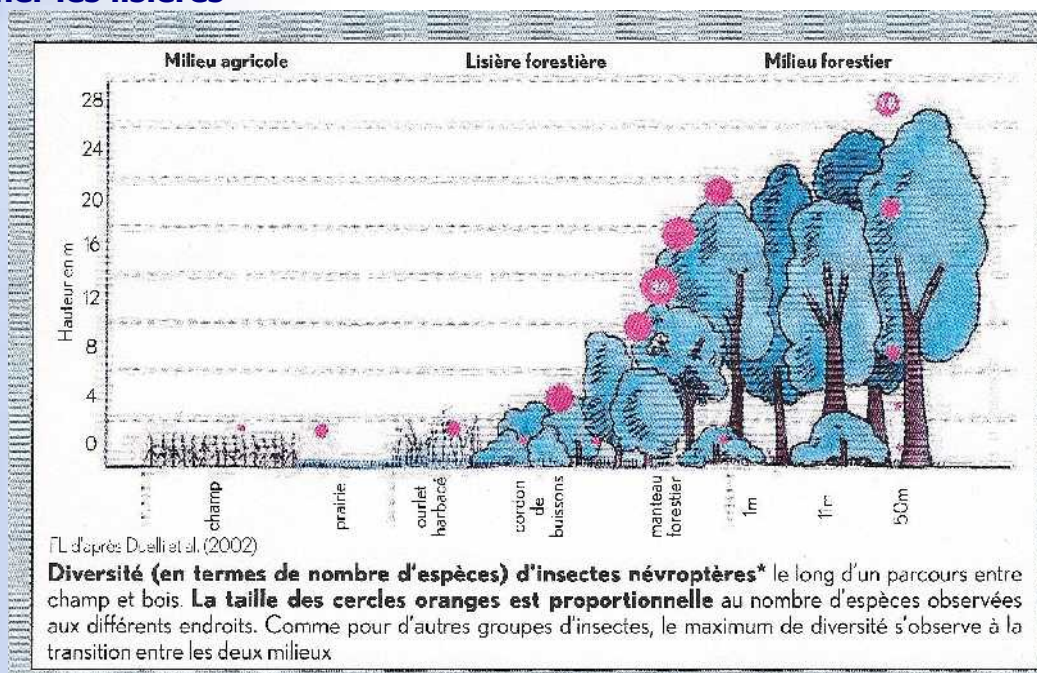
Les mosaïques

Des écosystèmes dans l'écosystème bocage :

- Talus
- Prairies humides, Prairies sèches
- Landes
- Cultures
- Forêt de chênes, de sapins
- Etc.

Une structure en mosaïque est gage de biodiversité.

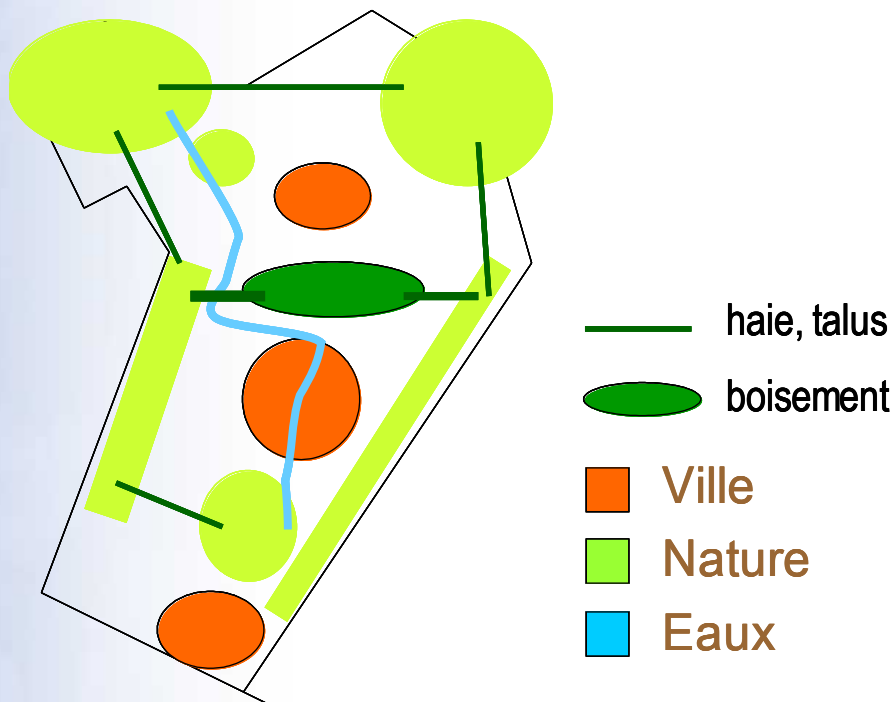
Soigner les lisières



Les corridors

Pour que les corridors soient fonctionnels, il faut que le maillage bocager soit en bon état, et continu.

Recréer les chemins de la vie :

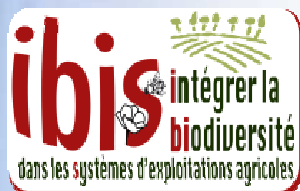


L'accompagnement des agriculteurs

Les projets basés sur la diffusion verticale de conseils techniques vers l'exploitant sont le plus souvent éphémères.

Dans les projets réussis du point de vue des acteurs de l'environnement et de l'agriculture, on observe que ce sont d'abord les relations, puis les connaissances, qui se modifient ; viennent ensuite les valeurs, et enfin le changement de pratique. Les pas de temps restent très variables. Certains projets peuvent se traduire par des changements notables de pratiques en une année, d'autres mettent trois à quatre ans pour y arriver.

Le projet IBIS : Intégrer la Biodiversité dans les Systèmes d'Exploitations agricoles

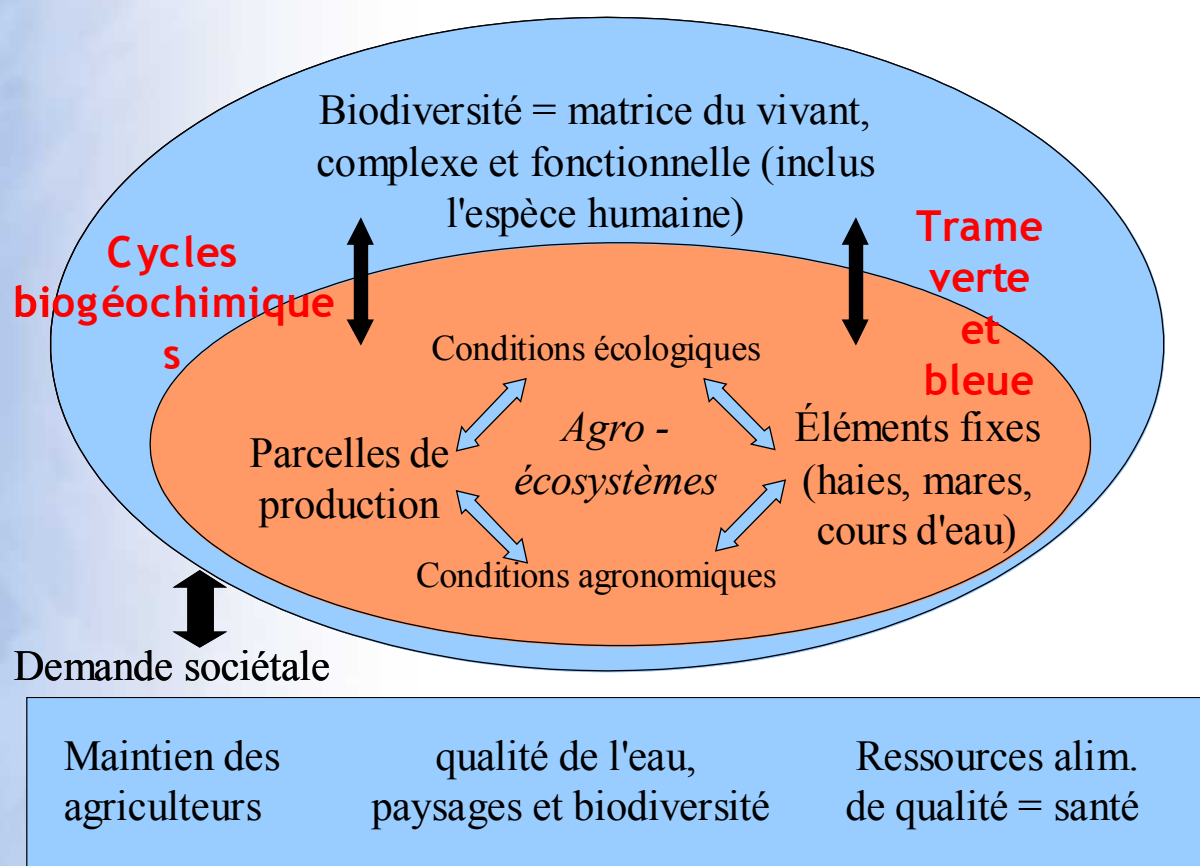


Un travail multipartenarial

- Croiser différentes approches :
Agriculture – chasse – naturaliste à travers des diagnostics communs
- Prise en compte systématique des partenariats existants dans chaque département et région
- Cohérence avec les autres réseaux et travaux en cours au niveau national :
 - Réseau LPO- FARRE – FNAB - FNCIVAM
 - RMT OAAT (Observatoire activités agricoles sur les territoires)
 - RMT Biodiversité fonctionnelle

- 80 exploitations de grandes cultures et polyculture élevage
- Travail de transfert pédagogique sur des exploitations agricoles: région Centre et région Bretagne (3 lycées impliqués)

Les principes et les enjeux



Premiers résultats et perspectives

Référentiel de pratiques en cours de finition (début 2010).

Le test de l'outil diagnostic a permis de montrer :

- ✓ La difficulté d'évaluer la biodiversité sur un temps court.
- ✓ L'importance de l'expertise pour repérer les enjeux et actions..
- ✓ La grande richesse des regards croisés naturaliste-conseiller-agriculteur

Les échanges entre étudiants et élèves de filière agricole et environnementale :

- ✓ Le travail en commun permet de dépasser les a priori.
- ✓ Une culture commune reste à développer.

Quelques propositions pour valoriser ces expériences

Comprendre :

- ✓ Développer les indicateurs régionaux
- ✓ Mutualiser les connaissances acquises (recherche, associations, organisations professionnelles)

Expérimenter, former et développer:

- ✓ diagnostics des exploitations (Ibis ?) – évaluation co-construite
- ✓ fermes de démonstration-action
- ✓ formation des conseillers et agriculteurs
- ✓ certification HVE
- ✓ relier expérimentation biodiversité à celle sur les Bassins Versants

Développer une stratégie:

- ✓ définir un pilote (état-région)
- ✓ regrouper les acteurs autour d'une table
- ✓ regrouper et cibler les financements

Pour en savoir plus :

Luc Guihard

Bretagne Vivante

<http://www.bretagne-vivante.org/>



Fédération régionale des Civam de Bretagne
17 rue du bas village - CS 37725
35577 Cesson-Sévigné
02 99 77 39 20
contact@civam-bretagne.org
<http://www.civam-bretagne.org/>